

Plein la Vue !

Info Notre-Dame-des-Bois

Édition de septembre 2025 • Volume 15, numéro 7

*Bonne rentrée
scolaire!*

Élections

Détails p. 7 et 8

Résumé du camp de jour

Détails p.17-19



mun.notredamedesbois



Informations municipales



Fermeture du bureau

Le bureau municipal sera fermé le **lundi 1er septembre 2025** en raison de la **fête du Travail**.



Paiement des taxes municipales 2025

Le 4^e et dernier versement des taxes municipales est dû le **6 octobre 2025**.



Collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) 2025

Pour le Domaine des Appalaches : **Lundi le 1er septembre 2025**.

Pour l'ensemble de la municipalité c'était du **11 au 14 août 2025**.



PERMIS DE BRÛLAGE

(Gratuit)



**Entre le 1^{er} avril et le 15 novembre,
il est obligatoire de demander un permis de brûlage.
Contactez-nous au bureau municipal au 819 888-2724.**

En dehors des heures d'ouverture du bureau,
contactez les pompiers volontaires suivants :

Sylvain Bouchard : 819 888-2626

Roy Godin : 819 888-1186

Je me questionne...



Quand appeler la municipalité

Appelez-nous si :

- Vous vous demandez si vous avez besoin d'un permis. (Vous pouvez aussi consulter le site internet de la municipalité pour une foule d'informations.)
- Vous voulez savoir si un permis est requis pour un feu à ciel ouvert (feu de camp).
- Vous désirez faire une requête d'abat-poussière ou de déneigement pour obtenir le service dans le Domaine des Appalaches.
- Vous avez des questions sur vos taxes municipales.
- Vous voulez connaître les étapes pour louer une salle. (Vous pouvez aussi consulter le site internet de la municipalité)
- Vous souhaitez savoir qui contacter pour signaler un chien errant dans votre secteur.
- Vous voulez formuler une plainte. (Composez le poste 111 pour accéder à la boîte vocale des plaintes.)
- Vous cherchez des informations sur la pollution lumineuse. (Contactez l'inspecteur ou consultez notre site internet.)
- Vous voulez savoir à qui vous adresser pour une location à court terme (ex. : Airbnb).

Signalez à la municipalité si vous observez :

- Un acte de vandalisme
- Un chemin endommagé
- Des bacs non ramassés
- Un lampadaire défectueux
- Ou tout autre problème nécessitant une intervention municipale



IMPORTANT – Taxes scolaires

Les taxes scolaires **ne doivent pas** être payées à la municipalité. Pour toute question ou paiement, veuillez communiquer avec le **Centre de services scolaire des Hauts-Cantons** au **819 832-4953**

Vidange de fosse septique

Pour connaître la date de vidange de votre fosse septique, veuillez communiquer avec la **MRC du Granit** au **819-583-0181, poste 116.**

Où retourner mon livre de bibliothèque

Merci de retourner votre livre en le déposant dans la **chute à documents** prévue à cet effet, au **centre Charles-Valence.**

Entretien des chemins d'été – Au Domaine des Appalaches

L'entretien des chemins d'été est sous la responsabilité du Domaine. Pour toute question ou demande concernant les chemins d'été veuillez contacter le bureau du Domaine au **819 888-2314.**

Calendrier 2026 – Appel à photos



Vous aimez capturer la beauté de notre municipalité?
Envoyez-nous vos plus belles photos prises tout au long de l'année!

À retenir :

- Indiquez votre nom complet pour les crédits photo.
- Les clichés sélectionnés serviront pour notre calendrier 2026, notre site Internet et notre page Facebook.

Envoyez vos photos à :
sec.aux@notredamedesbois.qc.ca

COLLECTE DES BOUES SEPTIQUES – Retard prévu d'environ 1 semaine

Prévue du 17 août au 13 septembre 2025

Veillez noter qu'un **retard d'environ une semaine** est prévu pour la collecte cette année.

Il est de votre responsabilité de rendre accessible votre installation durant la période prévue. **Des frais de 50 \$ + taxes seront facturés en surplus si l'installation n'est pas accessible durant cette période.**

Vous avez reçu avec votre compte de taxe en début d'année un info-collectes qui indiquent les rues qui seront vidangées en 2025. Pour vérifier si votre adresse est à vidanger, visitez la carte interactive Info-Collectes sur notre site web ou contactez-nous par téléphone au 819-583-0181 poste 116.

Si vous devez prévoir une collecte des boues septiques en urgence en dehors des heures d'ouverture de la MRC du Granit, veuillez contacter Services Sanitaires Denis Fortier au 1 866 291-1280.

Deux services sont offerts : 24 à 48 heures ou 7 jours.

Vous recevrez une facture concernant cette collecte.

La Semaine de la municipalité se tiendra du 14 au 20 septembre 2025.



RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC LE CENTRE SPORTIF DE LAC-MÉGANTIC

La municipalité de Notre-Dame-des-Bois est heureuse d'annoncer le renouvellement de son entente avec le Centre sportif de Lac-Mégantic.

Cette entente permet à nos citoyennes et citoyens de profiter d'un tarif résident pour l'utilisation des installations sportives.



Nous invitons la population à tirer avantage de cette offre et à demeurer active tout au long de l'année!

Les décisions du conseil municipal, en rafale...



Séance ordinaire du 8 juillet 2025

- Le conseil municipal entérine la vente du Chevrolet Silverado 2013 au montant de 4 500 \$, à la suite d'une offre reçue après avoir ajusté le prix de vente.
- Le conseil municipal entérine la nomination de M. Steve Paulin au poste de responsable des travaux publics, à la suite de la démission du titulaire en juin dernier.
- Le conseil municipal mandate l'envoi d'une lettre d'intention à Coiffure Sabrina Roy afin de l'informer de l'ajustement prévu du coût de location, conformément aux modalités du bail.
- Le conseil municipal résout de souligner la Journée des Autochtones du 9 août par une publication sur le site Internet de la municipalité.
- Le conseil municipal entérine la nomination de M. Mathieu Théoret au poste de lieutenant au sein du service incendie, tel que recommandé par le directeur.

- Le conseil municipal prend acte de la démission de M. Marc Lamothe à titre de pompier volontaire.

Séance ordinaire du 18 août 2025

- Le conseil renouvelle pour deux ans l'entente avec le Centre Sportif Mégantic, permettant aux citoyens de continuer à bénéficier des services.
- Le conseil autorise le Marché de Noël à utiliser gratuitement les locaux municipaux et le matériel pour la tenue de l'événement.
- Le conseil procède à la vente de l'ancienne soudeuse au montant de 500 \$ à M. Richard Trinque.
- Le conseil accepte la soumission de Service Forestier Stéphane Blais pour l'achat de 1 500 tonnes de sable aux prix de 9,50 \$/tonne et 10,05 \$/tonne selon les quantités.
- Le conseil autorise l'achat de couteaux pour camions de déneigement chez Robitaille Équipement inc. au coût de 6 340,50 \$ avant taxes.
- Le conseil entérine l'installation de ponceaux.
- Le conseil prend acte de la démission de M. Pierre Lalonde comme membre du comité consultatif en urbanisme.

Pour voir le contenu complet des procès-verbaux **après leurs adoptions**, nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la municipalité :

www.notredamedesbois.qc.ca/fr/administration/conseil-municipal/proces-verbaux



ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025



Voici certaines dates importantes pour l'élection :

Les avis publics concernant l'élection seront sur le site Internet de la municipalité.

Lundi 22 septembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Premier jour pour déposer une déclaration de candidature
Vendredi le 3 octobre 2025 Exceptionnellement, nous sommes ouverts de 9h à 16h30	<ul style="list-style-type: none"> Dernier jour pour déposer une déclaration de candidature Proclamation des candidats élus sans opposition
Mardi 14 de 17h à 20h et mercredi 15 octobre 2025 de 9h à 16h	<ul style="list-style-type: none"> Commission de révision
Dimanche 26 octobre 2025 12h à 20h	<ul style="list-style-type: none"> Vote par anticipation au centre communautaire
Dimanche 2 novembre 2025 10 h à 20 h	<ul style="list-style-type: none"> Jour du vote au centre communautaire
Mardi 18 novembre 2025	<ul style="list-style-type: none"> Séance ordinaire du Conseil de novembre

INFORMATIONS POUR LES CITOYENS SUR LE DROIT DE VOTE :

Pour un résident, cette étape se fait habituellement automatiquement, car la liste des électeurs domiciliés (ayant leur adresse permanente à Notre-Dame-des-Bois) est fournie par le Directeur général des élections.

Cependant, pour un non-résident, propriétaire unique ou co-propriétaire, une demande d'inscription doit être faite sur un formulaire conçu à cet effet. Une fois ce formulaire complété, il est valable pour toutes les élections municipales suivantes à condition de respecter les exigences de la Loi. L'envoi de ce formulaire a été fait dans les comptes de taxes du début de l'année et il est aussi disponible au bureau municipal.

Pour avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité, vous devez être un électeur de celle-ci le 18 septembre de l'année de l'élection, c'est-à-dire :

- Être une personne majeure le jour fixé pour le scrutin;
- Détenir la citoyenneté canadienne
- Ne pas avoir été reconnu coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse depuis cinq ans à compter du jour du jugement;
- Être domicilié sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec ou être, depuis au moins 45 jours, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.



Informations municipales

NOUS RECRUTONS POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES :

La municipalité est à la recherche de personnes intéressées à travailler lors des élections municipales :

- Dimanche 26 octobre (11 h à 20 h)
- Dimanche 2 novembre (9 h à 21 h)
- Une soirée de formation obligatoire (date à confirmer)

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur nom par courriel à : sec.aux@notredamedesbois.qc.ca

INFORMATIONS POUR LES CANDIDATS :

Avant de poser votre candidature aux élections municipales, vous devez d'abord savoir si vous remplissez les conditions requises pour vous présenter à un poste de membre du conseil. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit les conditions d'éligibilité. Il s'agit :

- D'avoir le droit d'être inscrit sur la liste électorale de la municipalité;
- De résider, de façon continue ou non, sur le territoire de la municipalité au moment du dépôt de la candidature.

Vous retrouverez beaucoup d'information très pertinente concernant les élections municipales sur le site www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca.

***Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent venir chercher leur trousse dès maintenant.**



NOUVEAUTÉS POUR LES CANDIDATS :

Dans un souci de transparence et afin de mieux informer la population, de nouvelles exigences s'ajoutent cette année lors du dépôt d'une candidature :

- Une photo récente sur fond blanc (Nous allons la prendre quand vous viendrez déposer votre candidature)
- Un court questionnaire à remplir, portant sur vos intentions, motivations et priorités en tant que futur élu(e)

Ces informations seront utilisées pour créer un portrait de chaque candidat, publié sur le site internet de la municipalité, afin que les citoyens puissent apprendre à mieux vous connaître avant les élections. Merci de votre collaboration et de votre engagement envers la communauté de Notre-Dame-des-Bois.



Julie Comtois
massothérapeute agréée



*Massage détente,
thérapeutique ou
énergisant.
-depuis 2012*



Réservation et achat de
certificat-cadeau en ligne :

juliecomtois.com

Massothérapie

45 minutes	70\$
60 minutes	80\$
90 minutes	105\$
120 minutes	155\$

à 1 min. de l'entrée du Parc du
Mont-Mégantic (secteur de
l'Observatoire)

.....
136, route du Parc
Notre-Dame-des-Bois
.....

819-235-8252



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



PARTENAIRE IMPLIQUÉ dans sa communauté!

FRANÇOIS JACQUES

DÉPUTÉ DE MÉGANTIC



819 583-4500



francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

SABLES & GRAVIERS 4000

819 820-9415

160 QUATRE-MILLES
LA PATRIE

MG112 BRUT
MG56 0-2 PO.
MG20 0-3/4 CONCASSE
PIERRE NETTE
TERRE BRUNE TAMISEE
SABLES: FILTRANT, ABRASIF, MORTIER, BÉTON, PLAGE

BIENVENUE
ENTREPRENEURS
& PARTICULIERS

L'ESSAYER
C'EST
L'ADOPTER

ORTHOTHÉRAPEUTE- KINÉSITHÉRAPEUTE DEPUIS 1995
PRACTICIEN BOWEN CERTIFIÉ DEPUIS 2004



L'orthothérapie est une thérapie manuelle qui combine la massothérapie à la kinésithérapie (La thérapie par le mouvement) et qui s'adresse aux personnes qui éprouvent des douleurs musculaires et des raideurs articulaires, principalement attribuées à de mauvaises postures et à des mouvements brusques ou répétitifs.



Qu'est-ce que la technique Bowen?

La technique Bowen est une méthode neuro-musculaire douce qui travaille les muscles, fascias et tissus conjonctifs pour favoriser le retour du corps à son équilibre naturel. Elle soulage rapidement et durablement les maux des individus de tous âges, en réactivant le processus de guérison de l'organisme.

SPÉCIALITÉS : DOS, LOMBALGIES, CERVICALES, TORTICOLIS,
TENDINITE-BURITE, ENTORSE, SCIATIQUE, HERNIE DISCALE, ETC.

*TRAITEMENT GRATUIT ENFANT DE 9 ANS ET - (OTITES, ASTHME, ETC.)

OUVERT MARDI, MERCREDI ET JEUDI SUR RENDEZ-VOUS 468-293-2687



www.armoireebenisterierino.com
Soumission Gratuite en ligne

info@armoireebenisterierino.com

450-543-4525

450-820-2545

ARMOIRE ÉBÉNISTERIE
RINO & FILS

Fabriquant d'armoire sur
mesure, depuis plus de 25
ans.



FESTIVAL SAINT-ZÉNON- DE-PIOPOLIS

Présentateur officiel



Présenté à l'église St-Zénon de Piopolis

Achat de billets sur



MENTANA

LES FROLICS

ROBIN-JOËL COOL & VIVIANE AUDET

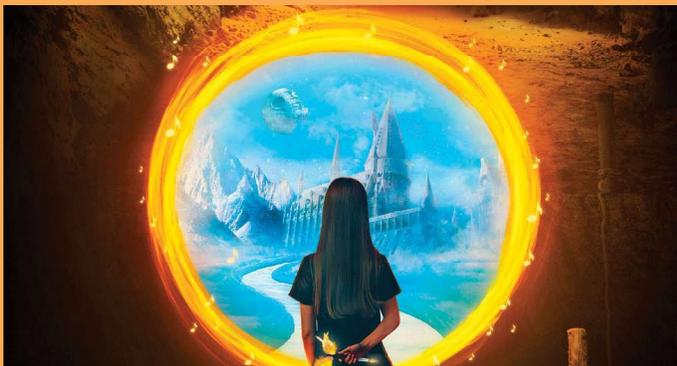
accompagnés par leurs musiciens
Erik West-Millette et Yannick Parent

présenté en partenariat avec

M. François Jacques, député de Mégantic

Samedi 20 septembre, 20 h - 39\$

SPECTACLES GRATUITS POUR LES JOURNÉES DE LA CULTURE



UN CONTE MUSICAL

LA PLUME DES PÉRILLEUSES PÉRIPÉTIES

Spectacle parents et enfants

présenté en collaboration avec
Patrimoine Canadien

Samedi 27 septembre, 13 h 30



LES CONCERTS DE
L'ÉCOLE DE
MUSIQUE

UDS Université de
Sherbrooke

MUSICIEN(NE)S DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE *COULEURS D'AUTOMNE EN MUSIQUE*

présenté en collaboration avec

la Fondation, Festival du lac Massawippi

Samedi 27 septembre, 20 h

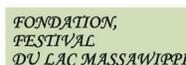


Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



-13-



Le Festival de Musique St-Zénon-de-Piopolis vous invite à profiter de leurs spectacles d'automne et de fin d'année avec de la Musique folk, musique classique gratuite et leur spectacle de Noël. Gâchez-vous et pensez aussi à vos cadeaux de Noël !

*Les étudiants profitent toujours d'une réduction de 15% sur l'achat de billets et notre politique d'entrée gratuite pour les enfants de 12 ans et moins est toujours en vigueur.

***Mentana, samedi 20 septembre, 20 heures**

Titre du spectacle : Les Frolics

Mentana, groupe folk de Montréal, marie la voix envoûtante et les guitares vibrantes de Robin-Joël Cool à la douceur du piano et à la voix angélique de Viviane Audet. Avec Yannick Parent à la batterie et Erik West-Millette à la basse, leur énergie rythmique est incomparable. Leur morceau "Islands and Rupees" dans le film "Camion" les a propulsés au succès, remportant un Jutra de la meilleure musique originale en 2013. En 2015, ils enregistrent l'album *Inland Desire* et dès mars 2016, **Mentana** entame une tournée canadienne et européenne de 50 dates. En plus de voyager outre-mer, plusieurs de leurs chansons se sont retrouvées dans des films et dans des séries télévisées. À l'automne 2025, Mentana sortira son premier album en français et le quatuor viendra le présenter à Piopolis.

***SPECTACLES GRATUITS présentés à l'église de Piopolis samedi 27 septembre dans le cadre "Des journées de la Culture"**

- 13h30

LA PLUME DES PÉRILLEUSES PÉRIPÉTIES

**Spectacle gratuit parents-enfants -
60 minutes sans entracte**

Plongez dans un univers où la musique et le conte se fusionnent pour vous offrir une expérience inoubliable! Buzz Cuivres, quintette de grande réputation, et Renée Robitaille, conteuse de remarquable exception, vous invitent à découvrir un spectacle unique en son genre.

- 20h00

Musiciens de l'Université de Sherbrooke,

Titre du concert : Souvenirs, souvenirs - 20h00

Des airs classiques et connus seront interprétés par trois talentueux musiciens: Joëlle Doucet (chant et possiblement violon), Léa Tremblay-Benoit (piano et trompette) et Gabriel Barros Santiago (piano). De grands compositeurs tels que Beethoven, Mozart, Bizet, Debussy, Chopin, tout en passant par des incontournables de Édith Piaf, Charles Aznavour et Félix Leclerc seront célébrés. La musique classique fait partie de notre mémoire collective, que l'on soit passionné ou néophyte, alors offrons-nous le plaisir et laissons-nous bercer par ces grandes mélodies. Cette expérience de création et de développement d'un spectacle est rendue possible grâce aux bourses offertes par la Fondation Festival du lac Massawipi.

***Maxime Landry et Annie Blanchard, samedi 6 décembre - 19h45 Spectacle de Noël: Dans nos vieilles maisons.**

Avec leur tout nouveau spectacle, Annie Blanchard et Maxime Landry vous invitent dans leur party de famille ! En 2025, ce sera country et festif! Annie Blanchard et Maxime Landry nous offrent le concept d'album et de spectacle le plus festif qui soit! Des reprises de chansons, des souvenirs de famille, un répertoire de Noël et de jour de l'an! C'est tout ce qu'il faut pour passer une belle soirée et pour bien débiter les célébrations en famille! Comme dans le temps, dans nos vieilles maisons! Dans nos vieilles maisons, c'est un spectacle 100 % country et festif ! Accompagné de six musiciens sur scène, ce sera la fête ! Allez! Les bottes dans le bain, les manteaux sur le lit, c'est le temps de fêter avec les plus belles chansons traditionnelles québécoises et acadiennes.

Service de déneigement – Hiver 2025-2026

Bonne nouvelle ! Cette année, nous aurons deux tracteurs pour vous offrir un service encore plus efficace.

► Secteurs desservis :

- Le village de Notre-Dame-des-Bois
- La route 212 Est
- L'ensemble du Domaine des Appalaches

Nous offrons un service de déneigement extrêmement professionnel, fiable et attentionné, tout au long de l'hiver.

Pour plus d'information ou pour réserver, n'hésitez pas à nous contacter.

Nous serons heureux de vous compter parmi notre clientèle !



DÉNEIGEMENT BEAUREGARD ET FILS

Situé au Domaine des Appalaches

NOS SERVICES

- RESIDENTIEL
- COMMERCIAL

APPELER MAINTENANT

Pascal / 819-571-8386
Xavier / 819-578-7582



ENSEMBLE POUR
CRÉER UN VILLAGE
QUI NOUS RESSEMBLE

AVIS DE RECHERCHE

LE COMITÉ EST À LA
RECHERCHE DE PERSONNES
INSPIRÉES, VISIONNAIRES
ET DE CŒUR POUR LE
DÉVELOPPEMENT DE SON
VILLAGE.

ENVOI TON CURRICULUM VITAE
CADEVELOPPENDDB@GMAIL.COM



ΔΡΟΤΕΚΑ

Herboristerie

BOUTIQUE APOTHICAIRE

PRODUITS DE LA TERRE
SANTÉ & SOINS CORPORELS

...
HERBORISTE DE FAMILLE
LIZA RODRIGUE

ATELIERS, VISITES DE JARDIN,
PLANTES MÉDICINALES,
CONSULTATION, HÉBERGEMENT



www.herboristerieapoteka.com
35 Rue Principale Est,
Notre Dame des Bois, Qc. J6B 2E0
873 549 8283



Camp de jour 2025



Chers parents, chers campeurs et chers commanditaires,

Wow... quel été 2025! Nous avons survécu à la chaleur, aux innombrables demandes de collations (« j'ai encore faim », version 58), aux bouteilles d'eau qui disparaissaient plus vite qu'un sac de chips, et aux questions existentielles comme : « Pourquoi on ne peut pas déjeuner avec des chips tous les matins ? »

Merci aux parents de nous avoir fait confiance (et d'avoir réussi à retrouver les bas, les casquettes et parfois même les enfants à la fin de la journée 😊) Merci aux jeunes, qui ont apporté leur énergie, leur bonne humeur, et parfois aussi un peu de roche dans le local. Et un énorme merci à nos commanditaires, sans qui nos activités auraient eu un peu moins de magie... et beaucoup plus de cartons recyclés collés avec de la broche !

En bref : grâce à vous tous, cet été fut rempli de rires, de souvenirs, et de quelques cheveux blancs supplémentaires pour l'équipe (mais ça, on dira que c'est la mode 2025)

À l'année prochaine, pour un autre été de plaisir, de surprises... et de chasse aux objets perdus !

Avec beaucoup de gratitude et un brin de folie,

- Joannie gestionnaire et coordonnatrice du camp de jour 2025

Un gros gros merci aussi à mes animatrices pour leur bon travail et leurs superbes idées originales pour la saison 2025!



Photos souvenirs...

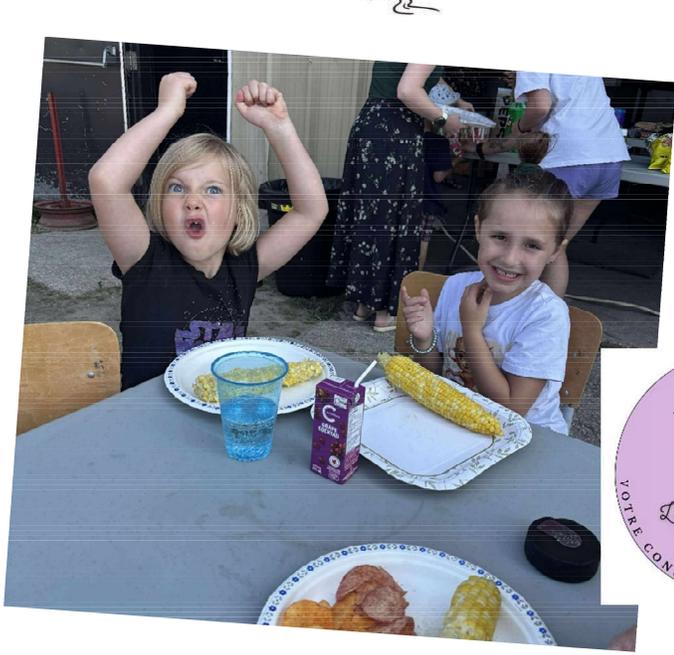


OTJ de Notre-Dame-des-Bois





Photos souvenirs...



*Bibliothèque de
Notre-Dame-
des-Bois*



**Que de beaux souvenirs !
Nous avons déjà hâte à l'an prochain !**





Le Petit Écho des Appalaches



C'EST LA RENTRÉE !



Au printemps, afin d'assurer une plus grande sécurité pour les enfants lors de l'embarquement et du débarquement de l'autobus scolaire, nous avons décidé, d'un commun accord avec la Commission scolaire, de déplacer l'abribus près des boîtes postales, et d'y aménager un stationnement pour les véhicules des parents.



Afin d'assurer un embarquement et un débarquement sécuritaire, n'oubliez pas de respecter la signalisation de l'autobus en ne dépassant jamais l'autobus s'il est à l'arrêt en train de faire embarquer ou débarquer les enfants.



Saviez-vous que ?

Nous avons fait à plusieurs reprises la demande auprès du Ministère du Transport du Québec de réduire la limite de vitesse près des entrées du Domaine, afin d'augmenter la sécurité routière. Cette année, nous entreprenons des travaux importants au chemin Jeanne afin d'aider à augmenter la sécurité et, nous le souhaitons, aider à ce que le MTQ réduise la limite de vitesse devant les entrées.

✦ Une équipe engagée pour l'avenir de notre municipalité ✦

Nous avons décidé de nous présenter en équipe au conseil municipal lors des élections du 2 novembre 2025.

Notre objectif est simple :

mettre de l'avant les intérêts communs et promouvoir la transparence et la collaboration entre les élus et les citoyens.

💡 Les candidats de notre équipe :

Maire : Roger Goyette

Conseillère : Isabelle Laroche

Conseillère : Sabrina Roy

Conseiller : René Goulet

Conseillère : Sylvie Larochelle

Conseillère : Manon Gosselin

Conseiller : Jean Junior Binette



👉 Une équipe unie, prête à travailler pour et avec vous.



La Municipalité permet aux membres du Club FADOQ l'utilisation du gymnase les mardis en soirée de 18h30 à 21h et la FADOQ Estrie nous a offert 2 ensembles de tennis de rue, venez en profiter!

Vous pouvez aussi apporter vos raquettes et balles de pickleball ou faire une partie de jeu de poches, on est là pour s'amuser en bonne compagnie, rien de compliqué.

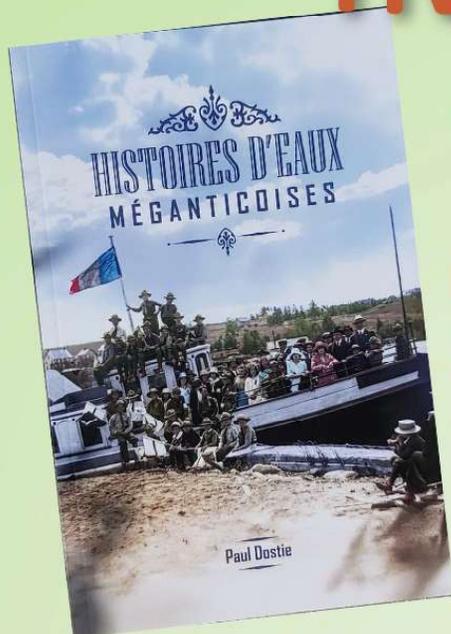
N'oubliez pas nos rendez-vous du vendredi au Pavillon Orion (sous-sol de l'ancienne caisse) Jeux de cartes et autres jeux de table à partir de 19h.

Nous vous invitons à visiter le site de FADOQ ESTRIE pour ne rien manquer des avantages d'être membre, rabais, voyages, formations et bien plus ...

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER

...

INFO BIBLIO



DISPONIBLE POUR
EMPRUNT À LA BIBLIO

10 SEPTEMBRE, 19H

PAUL DOSTIE NOUS PRÉSENTE SON LIVRE

“HISTOIRES D’EAUX MÉGANTICOISES”

DES RÉCITS FASCINANTS, QUI NOUS
RACONTENT LAC-MÉGANTIC ET LES
ENVIRONS...AUTREMENT.

UN LIVRE SUR LES ANECDOTES MÉCONNUES
DE NOTRE RÉGION. VENEZ RENCONTRER
L’AUTEUR ET ÉCHANGER AVEC LUI.

24 SEPTEMBRE, 19H

RENCONTRE D’ÉCHANGES LITTÉRAIRES

RENCONTRE CONVIVIALE

VENEZ PARTAGER VOS COUPS DE COEUR ET
VOS DÉCOUVERTES LITTÉRAIRES.

UNE BELLE FAÇON :

- D’OUVRIR NOS HORIZONS LITTÉRAIRES
- DE S’ENRICHIR MUTUELLEMENT
- DE FAIRE DE BELLES DÉCOUVERTES

À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
CENTRE DES LOISIRS CHARLES-VALENCE
27, ROUTE DE L’ÉGLISE
NOTRE-DAME-DES-BOIS



Réfection des marches de l'église de Notre-Dame-des-Bois



Coût total estimé
50 000 \$

Amassé jusqu'à maintenant
19 200 \$
Fabuleux!!!

La réfection de marches de l'église va bon train. Des bénévoles dévoués travaillent activement à refaire un bel escalier **Sécuritaire** pour accéder à notre magnifique église. C'est une question de coeur et d'engagement, mais aussi une question d' **Argent!**

Pour atteindre notre objectif,
il manque encore près de
30 000 \$

*Faites une différence dans VOTRE
communauté*

Ensemble, nous pouvons y arriver!



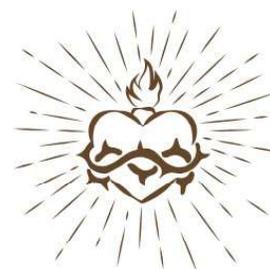
Donnez généreusement



Votre nom, ainsi que celui de vos proches sera déposé dans un coeur de bois représentant le *Sacré Coeur de Jésus*, exposé en permanence à l'église. Nos prières vous accompagneront. Un reçu d'impôt sera émis pour tout don de 100 \$ et plus. Les donateurs de 1000 \$ et plus auront, s'ils le souhaitent, leur nom gravé sur une plaque dans le nouveau portique.

Comment donner :

- En remettant votre don à notre secrétaire, Monique Boudreau 819-888-2633
- En postant un chèque, libellé à l'ordre de : *Fabrique St-Joseph-des-Monts, secteur Notre-Dame-des-Bois*, à l'adresse suivante : 25, rte de l'Église, Notre-Dame-des-Bois, J0B2E0
- En le déposant dans l'urne prévue à cette fin à l'entrée de l'église



*** Règlement sur les Piscines ***



Le nouveau **règlement S-3.1.02, r. 1** sur les piscines du Gouvernement du Québec sera applicable à toutes les piscines existantes et aux futures installations à partir du 30 septembre 2025.

Toutes les installations doivent être conformes au Règlement. Toutefois, selon la date à laquelle elle a été installée, une composante d'une installation peut être exemptée de l'application de certaines dispositions du Règlement. La date à laquelle une installation doit être conforme aux dispositions qui lui sont applicables varie également selon la date d'installation. Le tableau ci-dessous résume ces informations.

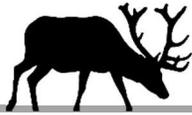
Date d'installation	Date à laquelle la conformité des installations est exigée	Exemptions
Avant le 1 ^{er} novembre 2010	Le 30 septembre 2025	<p>2^e alinéa de l'article 4</p> <ul style="list-style-type: none"> Taille des mailles des clôtures en mailles de chaîne et lattes, le cas échéant <p>4^e alinéa de l'article 7</p> <ul style="list-style-type: none"> Bande de dégagement de 1 m autour d'une enceinte ou d'une piscine (structures et équipements fixes et fenêtres) <p>Article 8.1</p> <ul style="list-style-type: none"> Conformité à la norme BNQ 9461-100
Entre le 1 ^{er} novembre 2010 et le 30 juin 2021	Les installations doivent déjà être conformes.	
Depuis le 1 ^{er} juillet 2021	Le 1 ^{er} juillet 2021	<p>Aucune exemption, sauf dans le cas d'une installation acquise avant le 1^{er} juillet 2021 et installée au plus tard le 30 septembre 2021.</p> <p>Dans ce cas, les exemptions ci-dessus s'appliquent.</p>

FORMULAIRE D'AUTOÉVALUATION – ÉLÉMENTS À VÉRIFIER POUR RESPECTER LE RÈGLEMENT SUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES RÉSIDENIELLES

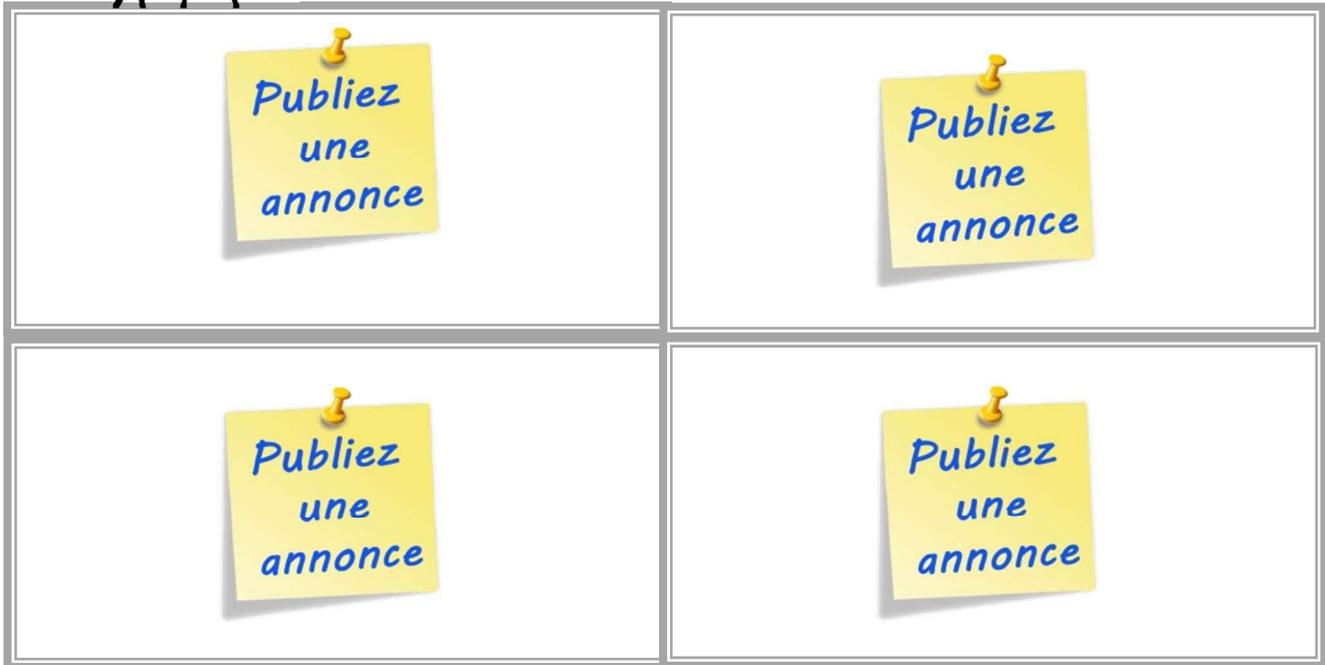
Ce formulaire vous permettra d'évaluer si vos installations actuelles ou envisagées respectent le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles*. Ce formulaire doit être utilisé à titre indicatif seulement. Il est important de vous adresser à votre municipalité, qui est responsable de l'application du *Règlement*; des règles particulières pourraient s'appliquer sur son territoire. De plus, un permis municipal est requis pour installer une piscine, un plongeoir ou toute construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine (enceinte, plateforme, terrasse ouvrant sur la piscine).

Pour davantage d'information sur les règles applicables, référez-vous au guide d'application du *Règlement* disponible sur Quebec.ca.

Thème	Énoncé	Oui	Non	Ne s'applique pas
CONTRÔLE DE L'ACCÈS	Si l'accès à ma piscine est sécurisé au moyen d'une enceinte l'entourant, celle-ci a-t-elle les caractéristiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Elle mesure au moins 1,2 m de hauteur; • Elle empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre (entre les barreaux, entre le bas de la clôture et le sol); • Elle est dépourvue d'éléments de fixation, de saillies ou de parties ajourées pouvant faciliter l'escalade; • S'il s'agit d'une clôture en mailles de chaîne, les mailles mesurent 30 mm ou moins de largeur ou, sinon, la clôture est munie de lattes. <p>Cette exigence s'applique seulement aux clôtures en mailles de chaîne installées à compter du 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une clôture en mailles de chaîne acquise avant le 1^{er} juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si l'accès à ma piscine a lieu au moyen d'une échelle amovible, celle-ci est munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si l'accès à ma piscine a lieu à partir d'une plateforme, cet accès est sécurisé au moyen d'une enceinte respectant toutes les exigences applicables à une enceinte (voir le premier point).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si l'accès à ma piscine a lieu à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine est-elle sécurisée au moyen d'une enceinte respectant toutes les exigences applicables à une enceinte (voir le premier point).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
PORTE D'UNE ENCEINTE Remplir cette section seulement si vos installations comprennent une enceinte munie d'une porte.	La porte de mon enceinte a une hauteur d'au moins 1,2 m.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La porte de mon enceinte, lorsqu'elle est fermée, empêche le passage d'un objet sphérique de 10 cm de diamètre (entre les barreaux, entre le bas de la clôture et le sol).	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La porte de mon enceinte est dépourvue d'éléments de fixation, de saillies ou de parties ajourées pouvant faciliter l'escalade.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La porte de mon enceinte se referme et se verrouille automatiquement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si le dispositif de sécurité passif (loquet) est situé du côté intérieur de l'enceinte, celui-ci est situé dans la partie supérieure de la porte.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si le dispositif de sécurité passif (loquet) est situé du côté extérieur de l'enceinte, celui-ci est situé à au moins 1,5 m de hauteur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
MUR FORMANT UNE PARTIE D'UNE ENCEINTE Remplir cette section seulement si le mur d'un bâtiment (maison, garage) forme une partie de l'enceinte entourant votre piscine.	Si la partie du mur qui constitue l'enceinte est pourvue d'une porte, l'une ou l'autre des options suivantes s'applique : <ul style="list-style-type: none"> • La porte se referme et se verrouille automatiquement, et le loquet à l'intérieur du bâtiment est situé à au moins 1,5 m de hauteur; • La porte est entourée d'une enceinte conforme aux caractéristiques mentionnées précédemment et permettant d'empêcher l'accès direct à la piscine. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si la partie du mur qui constitue l'enceinte est pourvue d'une fenêtre, l'une ou l'autre des options suivantes s'applique : <ul style="list-style-type: none"> • La fenêtre est située à 3 m ou plus du sol du côté extérieur du bâtiment; • La fenêtre est située à 1,2 m ou plus du plancher à l'intérieur du bâtiment et aucune structure fixe (ex. comptoir) pouvant la rendre plus facilement accessible n'est située à moins de 1 m de celle-ci; • L'ouverture maximale de la fenêtre ne permet pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre, ou la fenêtre est munie d'une moustiquaire fixe. 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS DE LA PISCINE Dans le cas d'une piscine entourée d'une enceinte, ces exigences s'appliquent aux abords extérieurs de l'enceinte.	Les appareils liés au fonctionnement de ma piscine (par exemple un filtreur) sont situés à l'un des endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> • À plus de 1 m de la paroi de la piscine; • Sous une structure (par ex. patio) d'au moins 1,2 m de haut ne pouvant pas être facilement escaladée; • Dans une remise; • À l'intérieur d'une enceinte respectant toutes les exigences applicables à une enceinte (voir la première section). 	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Les abords de ma piscine sont dégagés sur une distance d'au moins 1 m de toute structure ou tout équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte (par ex. : mur de soutènement, module de jeux pour enfants). Cette exigence s'applique seulement aux piscines installées à compter du 1^{er} juillet 2021 . Par ailleurs, une enceinte acquise avant le 1^{er} juillet 2021 , mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Si ma piscine est située à moins de 1 m de toute fenêtre d'un bâtiment, l'une ou l'autre des options suivantes s'applique : <ul style="list-style-type: none"> • La fenêtre est située à 3 m ou plus du sol du côté extérieur du bâtiment; • La fenêtre est située à 1,2 m ou plus du plancher à l'intérieur du bâtiment et aucune structure fixe (ex. comptoir) pouvant la rendre plus facilement accessible n'est située à moins de 1 m de celle-ci; • L'ouverture maximale de la fenêtre ne permet pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre, ou la fenêtre est munie d'une moustiquaire fixe. <p>Cette exigence s'applique seulement aux piscines installées à compter du 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une enceinte acquise avant le 1^{er} juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Petites annonces



JOURNAL PLEIN LA VUE

FORMAT	DIMENSION	Nbre de parution	TARIF
1 page	8 x 10.5 pouces (max.)	1	15 \$
½ page	8 x 5 à l'horizontal (max.)	1	10 \$
Petite annonce	Variable selon l'espace	1	2 \$
Carte professionnelle	3.5 x 2 pouces (standard)	1 / 5 / 10	5\$ / 15\$ / 25\$

Les publicités des organismes à but non lucratif (locaux et régionaux) sont gratuites.

Calendrier de parution :

La date de tombée pour la réception de publicité est le 20 du mois précédent la parution du journal. Ex. le 20 avril pour parution en mai. *(il n'y a pas de journal en août et en janvier)*

Fichiers acceptés : JPG, PNG, PDF, Word

Envoyez vos fichiers à : **journal@notredamedesbois.qc.ca**

Format du journal :

- 8,5 x 11 pouces (11 x 17 plié et broché)
- Couverture extérieure en couleur
- Pages intérieures en noir et blanc



Les tarifs de la publicité sont établis par le règlement # 476-2020. Il est de la responsabilité de chaque entrepreneur de voir au renouvellement de leur carte professionnelle en se fiant sur la date d'expiration (mois et année) apparaissant sur la carte.

Votre carte professionnelle pourrait se retrouver ici.

Contactez-nous à : journal@notredamedesbois.qc.ca

SAVIEZ-VOUS QUE

Le comité de développement

EST UN OBNL QUI SOUHAITE FAIRE LA PROMOTION DES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNAUTÉ?

contactez-nous au cadeveloppenddb@gmail.com



Sept. 2025



Construction
Pascal Beauregard

Entrepreneur général

819.571.8386 / Pascal
819.578.7582 / Xavier

RBQ: 5845-6716-01

constructionpascalbeauregard@hotmail.com

Nov. 2025



- Entrepreneur général
- Construction neuve
- Rénovation
- Toiture
- Revêtement extérieur
- Aluminium
- Portes et fenêtres
- Résidentiel et commercial

819 345-6719

GAETAN ROY
IMPÔT DES PARTICULIERS,
TRAVAILLEURS AUTONOMES
40 ANS D'EXPÉRIENCE
CONTACTEZ-MOI
873-889-9605
service.impot.solution@gmail.com



Mars 2026

Mars 2026

ACADÉMIE Herb'Holiste INC.

École de naturothérapie spécialisée en plantes médicinales.

Une carrière en santé naturelle vous intéresse?
Contactez-nous pour créer votre programme personnalisé en fonction de vos disponibilités et de votre budget.

academieherbholiste.com | info@academieherbholiste.com
Tél : +1 514-274-4240 | Sans frais : +1 866-777-7426

Avril 2026



**Besoin d'une soumission?
C'est gratuit!**

819-686-1475 • 514-686-9039

- Toitures
- Puits de lumières
- Installations et réparations
- Et plus...
- 40 ans d'expérience

RBQ-5669-7519-01 Info@toitureseclipse.com



Le petit Bazar



Vêtements pour toute la famille.
Ouvert les samedis de 9h à 12h.

25, route de l'église à Notre-Dame-des-Bois
(au sous-sol).

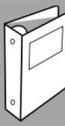
M. Bruno Plourde, responsable : 819 888-2625
Nous ne prenons pas de livres, ni d'articles non fonctionnels,
ni de vêtements brisés ou souillés. Merci !

Vous pouvez
retrouver votre carte
ici !



Septembre 2025



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1 RDD  	2  	3	4 	5  	6	7
8 	9   	10	11 	12  	13	14
15 	16  	17	18  	19  	20	21
22	23  	24	25 	26  	27	28
29 	30  	1 oct.	2 oct. 	3 oct. 	4 oct.	5 oct.



Bonne rentrée scolaire à tous !



Transport collectif



Ordures



Compost



Recyclage



13 h - Réunion de l'AFÉAS



19 h 30 - Séance ordinaire du conseil



19 h - Réunion Club Lions



1er septembre : fête du Travail (Bureau fermé)

RDD - Collecte de résidus domestiques dangereux (Domaine des Appalaches)



Pickleball - 18h30 au gymnase



-Jeux de société - 18h30
Au local de la FADOQ